

Séance du conseil syndical

28 mai 2026 à 17h30

Salle 9 - 40 avenue du Drapeau à Dijon

Ordre du jour

1. Installation du nouveau conseil syndical
2. Election du/de la président(e)
3. Fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau
4. Election des vice-présidents et des autres membres du bureau
5. Lecture de la Charte de l' élu local
6. Approbation du procès-verbal du Conseil syndical du 26 février 2026
7. Délégations de compétences du Conseil syndical au Président
8. Délégations de compétences du Conseil syndical au Bureau
9. Indemnités de fonction des élus syndicaux
10. Commission d'Appel d'offres - Constitution et conditions de dépôts des listes
11. Commission d'Appel d'offres - Election des membres
12. Désignation des représentants du Syndicat du bassin de l'Ouche au sein d'organismes extérieurs
13. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de gestion de Côte d'Or

Le Président,



A handwritten signature in blue ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT DU' at the top, 'Sbo' in the center, and 'BASSIN DE L'OUCHE' at the bottom.

Jean-Patrick MASSON